

TRANSPOSER LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA TRANSPARENCE DE LA REMUNÉRATION

SECTEURS PUBLIC, ASSOCIATIF ET PRIVÉ

Programme

1. S'approprier la Directive européenne de transparence des rémunérations

- Les enjeux de cette directive
- Les entreprises concernées
- Présenter l'Index en 7 indicateurs
- Justifier les écarts
- Appréhender les sanctions prévues au plan européen

2. La détermination de l'effectif et ses conséquences

- Définir les droits des candidats à l'embauche
- Préciser les droits des salariés
- Publier le rapport égalité dans « Egapro » et dans la BDESE

3. Définir le périmètre d'application et la méthodologie de travail

- Distinguer les indicateurs à calculer selon la taille de l'entreprise
- Choisir la période de référence
- Sélectionner les salariés à prendre en compte
- Distinguer la notion de rémunération au sens européen et au sens français

4. Respecter l'obligation de publication de l'index et se mettre en conformité

- Préparer la réunion du CSE avant de publier dans la BDESE
- Construire et développer un argumentaire pour justifier les écarts
- Connaître la procédure de transmission à la Dreets (Egapro)

Référence

5.2.10.